

Zeitschrift: Kunst + Architektur in der Schweiz = Art + architecture en Suisse = Arte + architettura in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 63 (2012)

Heft: 2

Artikel: Entre nostalgie et pragmatisme

Autor: Le Dinh, Diana

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-685525>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Diana Le Dinh

Entre nostalgie et pragmatisme

Entre 1912 et 1917, dans le cadre de son mandat de Directeur des Travaux de la Ville de Lausanne, Paul Rosset, futur syndic, réunit et commente plus d'une centaine de photographies d'architecture, qui nous font plonger dans la réalité contrastée d'un espace urbain en pleine mutation.

Des photographies comme guide de l'action

Né le 1^{er} juillet 1872, Paul Rosset fait ses premières classes à Aigle, avant de suivre l'enseignement de l'Ecole industrielle de Lausanne. Entre 1889 et 1893, il étudie l'architecture à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Son diplôme en poche, il exercera sa profession à Fleurier, à Montreux et à Lausanne, où il s'installe en 1904. Parmi les projets réalisés dans la capitale vaudoise figurent les Galeries du Commerce (1909), vaste espace voué aux affaires s'intégrant dans le réaménagement de la place Saint-François, l'immeuble abritant la gare des Jordils (1912) et la transformation de l'hôtel Gibbon (1911).

Le 28 mai 1910, sans s'être jamais vraiment frotté à la vie politique, Rosset, membre du parti libéral, est élu à la Municipalité en remplacement d'un membre démissionnaire et affecté à la Direction des Travaux, charge qu'il occupera jusqu'en décembre 1917. C'est dans ce contexte qu'il élabore une documentation photographique sous forme de planches annotées, dont une série consacrée à l'architecture lausannoise, qui se trouve actuellement au Musée historique de Lausanne¹. Ses contemporains n'ont pas manqué de relever le soin qu'il porte à sa documentation en général, souvent qualifiée de « remarquable » et le rôle qu'y jouent les vues photographiques, dont il a constitué une « riche collection » illustrant villes, villages, détails architecturaux². S'il recourt largement à des clichés pris par des tiers, il semble qu'il en prenne aussi beaucoup lui-même, dans le cadre de ses voyages notamment³.

Utilisé comme instrument de travail et de réflexion au service de son activité de gestion, ce matériel iconographique sert également de base pour des conférences et peut-être même pour des projets de publication. Ainsi, une autre série de clichés commentés, comportant celle-ci des vues de villages vaudois et conservée aux Archives cantonales vaudoises⁴, pourrait avoir contribué

à l'élaboration d'un livre né de l'initiative d'un groupe d'architectes mené par Rosset, *Au Pays de Vaud, par villes et villages*⁵.

Un reflet des transformations en cours

La documentation relative à Lausanne en dit long tant sur son auteur et ses orientations que sur le contexte urbain dont elle dévoile divers aspects. Elle permet ainsi d'appréhender l'évolution architecturale et spatiale de la ville, les problèmes qui s'y rattachent et les perspectives qui s'esquissent. Elle reflète également les préoccupations et les options esthétiques de Rosset, que l'on découvre sensible au pittoresque et au charme du passé. Elle dévoile enfin l'équilibrisme qu'a dû supposer la combinaison de sa responsabilité à la tête du Service des Travaux avec sa situation d'architecte privé, son goût pour les vieilles pierres et sa lutte contre « l'enlaidissement » de certains quartiers, et enfin sa position de représentant du parti libéral. A cet égard, l'ensemble considéré constitue un objet complexe, sinon paradoxal, comme une analyse de son contenu va le démontrer.

Le corpus se présente sous la forme de nante-et-un feuillets en papier cartonné au format 40 x 30 cm, sur lesquels sont collées un total de cent vingt-quatre photographies noir et blanc, le plus souvent individuellement, quelques fois par deux, rarement davantage (fig. 1 et 2). Sont illustrés principalement des édifices, représentés isolément, éventuellement groupés. Des éléments spécifiques se détachent parfois, tels que des portes, des fontaines ou des cheminées d'intérieur. On trouve également des perspectives de rues ou d'escaliers, des vues prises dans un parc, au bord du lac et des panoramas de la Cité, ainsi que quelques croquis et extraits de plans. Chaque cliché ou groupe de clichés est accompagné d'un commentaire manuscrit, au crayon, de longueur variable. La grande majorité, soit une centaine

d'images, a été réalisée entre 1912 et 1917 par Frédéric Mayor (1865-1937). Employé par la Direction des Travaux de 1897 à 1927, celui-ci est l'auteur d'une vaste entreprise de documentation photographique, dont l'essentiel de la production se situe entre 1910 et 1920⁶. Selon une optique qui sous-tend la photographie d'architecture dès ses premiers développements, il s'attache aussi bien à figer le temps qu'à enregistrer des variations, en fixant les édifices destinés à disparaître ou simplement témoins d'un passé révolu comme les constructions nouvelles. Ce faisant, il poursuit une pratique de documentation par la chambre noire qui s'est déjà manifestée dans plus d'un service de la Ville, comme en atteste par exemple une série de prises de vue illustrant la construction du réservoir du Calvaire, dans les hauts de Lausanne, en 1868.

Les images qui ne sont pas le fait de Mayor se partagent en deux groupes. Une douzaine de documents plus anciens, remontant à une période située entre 1860 et 1900, ont pour auteurs des photographes en vue de la place, tels André Schmid, Auguste Bauernheinz ou Francis de Jongh. La série des clichés montrant les bords du lac (Vidy, Lutry ou Saint-Prex) est probablement, quant à elle, de la main de Rosset lui-même.

Les thématiques illustrées, qu'il s'agisse de la typologie des bâtiments représentés ou de leur localisation dans l'espace urbain, sont à considérer à la lumière des opérations qui contribuent à refaçonner le tissu ancien, encore marqué par une configuration médiévale, de l'urbanisation de nouvelles zones ainsi que de la construction de nombreux édifices, publics mais aussi privés, à l'impact visuel signifiant, tel cet ensemble qui forme, le long de l'avenue Benjamin-Constant, un « véritable front de ville à forte connotation métropolitaine »⁷ (fig. 3). La période d'activité de Rosset à la tête du Service des Travaux coïncide avec d'importantes transformations: l'ouverture du pont Bessières, en septembre 1910, qui permet le décloisonnement du quartier de la Cité, le percement, dans le parcellaire médiéval, d'un réseau de nouvelles rues qui concourent à fluidifier la circulation (notamment les rues du Lion-d'Or, Pichard et Pierre-Viret), ainsi que des réalisations architecturales imposantes, dont la nouvelle gare n'est pas la moindre (1911-1916). Parallèlement, de nouvelles mesures de réglementation sont déployées, avec l'adoption en 1911 du deuxième règlement du plan d'extension, ainsi que la définition d'une « zone de la Cité », en 1912, destinée à préserver le caractère général du quartier. Les interventions urbanistiques dont le périmètre

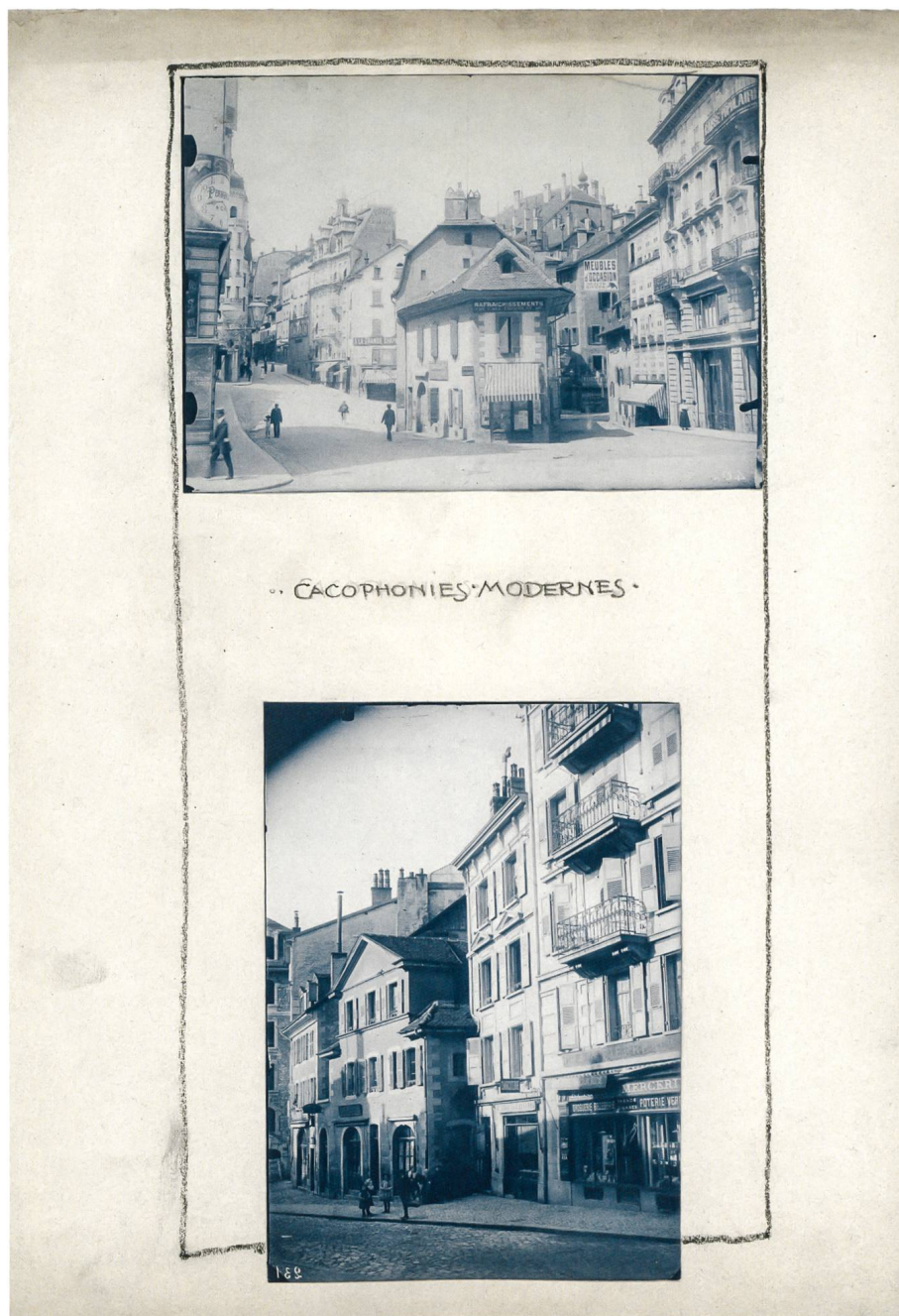


Fig. 1 «Cacophonies modernes.» Place Pépinet, 1912 et rue Marterey, 1913. Photo F. Mayor

historique fait l'objet se traduisent, dans notre documentation, par une représentation clairement majoritaire des quartiers anciens, avec plus de cinquante clichés qui s'y rapportent. Certains d'entre eux renvoient directement aux problématiques en cours, telle cette fiche montrant une rue de la vieille ville avec la cathédrale à l'arrière- ►



Fig. 2 «A la rue de Bourg, à Lausanne. Noble façade mutilée par les enseignes : souvenirs d'une belle époque.» Ancienne maison patricienne, rue de Bourg, 1912. Photo F. Mayor

plan (fig. 4) et faisant référence, en les justifiant, à des mesures édilitaires récentes⁸. La zone située en dessous de l'axe dessiné par Saint-François et descendant jusqu'au lac, qui s'affirme peu à peu comme un espace de développement urbain privilégié suite à l'implantation de la gare au milieu du XIX^e siècle et, *a fortiori*, à sa reconstruction à partir de 1911, constitue la deuxième partie de la ville la plus photographiée. L'ouest enfin, également touché par une importante dynamique d'urbanisation au début du XX^e siècle, occupe la troisième position.

Emblèmes du passé et symboles du présent

L'iconographie rassemblée par Rosset, au-delà de sa diversité, est dominée par deux catégories de bâtiments. La première se compose de maisons de maître remontant au XVIII^e siècle pour la plupart, lesquelles, sans épuiser la typologie très variée des édifices anciens, sont largement majoritaires. Elles se donnent ainsi à voir comme l'incarnation particulière du charme et des qualités du passé, dont le présent peut tirer

plus d'un enseignement. Faisant pendant à ces emblèmes d'un temps désormais révolu, la seconde catégorie se compose d'un peu plus d'une vingtaine d'immeubles récemment construits, dédiés aux activités tertiaires et/ou au logement. Réalisations aux références historicisantes multiples, ceux-ci offrent un échantillon de la production architecturale contemporaine qui est en passe de refaçonner le paysage urbain.

Ces deux ensembles, symbolisant chacun les spécificités de l'époque à laquelle ils renvoient – en termes de style de vie, d'organisation sociale ou encore de valeurs – se répondent dans une sorte de dialogue virtuel qui met ces différences en lumière. Prises par un même photographe et dans une même période, les diverses constructions sont soumises à un traitement formel globalement similaire. Souvent saisis sous un angle identique, soit de trois-quarts, et légèrement en contre-plongée, de manière à mettre les volumes en valeur, le bâtiment moderne et la vieille demeure s'affichent pourtant différemment dans leur avatar photographique (fig. 5 à 8). Lisibilité, netteté et clarté prédominent dans nombre de représentations d'édifices nouveaux, comme un reflet de leur matérialité encore intacte et du dépouillement de leur environnement. Contours plus aléatoires et rendu moins précis – position de guingois, présence d'éléments végétaux parfois foisonnants, tonalités moins contrastées – semblent renvoyer, eux, à la patine et à l'épaisseur historique dont les édifices anciens sont chargés.

Tout se passe comme si l'élément bâti manifestait ici un semblant d'autonomie – toute relative, certes. De fait, l'objet architectural, en tant qu'évidence plastique, constitue déjà une image en soi. Selon le type de processus de représentation auquel il est soumis, il est susceptible de s'affirmer indépendamment du dispositif formel de prise de vue. Une photogénie propre à chacune des catégories d'édifice considérées s'impose alors à l'objectif et à l'œil du spectateur.

Faire parler les photographies

Au-delà du potentiel d'expressivité véhiculé par les clichés, les observations ajoutées par Rosset forment un appareil critique qui en oriente la lecture et la perception. Mêlant aux données factuelles, simplement descriptives, des considérations personnelles, porteuses de subjectivité, elles rompent avec toute notion éventuelle de neutralité. De fait, les documents qui nous occupent passent par le filtre d'une double médiation, combinant deux points de vue : le regard du photographe et l'opinion du collecteur d'images,



lequel s'en approprie en quelque sorte le contenu. Les réflexions développées par ce dernier informent cependant plus largement sur ce que les mutations urbaines ont pu susciter dans l'esprit des contemporains, confrontés à des réaménagements urbanistiques d'envergure.

Rappelons que c'est en 1909 qu'est constituée la Société d'Art public, érigée dès 1910 en section vaudoise de la Ligue suisse pour la sauvegarde du patrimoine national (Heimatschutz), dont les principes en matière d'architecture reposent notamment sur le respect des formes traditionnelles et l'insertion harmonieuse des constructions dans leur environnement. Il est intéressant de noter que les commentaires dont Rosset émaille ses fiches photographiques ont parfois des accents qui font écho à cette sensibilité – sans qu'il soit membre du mouvement toutefois. Il faut également relever l'attention qu'il a pu porter à l'architecte autrichien Camillo Sitte, dont les théories prônant l'intégration de l'histoire dans les projets urbanistiques et la supériorité de la ligne courbe comptent précisément parmi les sources d'inspiration du Heimatschutz⁹, et dont on retrouve des extraits de croquis et de plans dans les papiers qui constituaient sa documentation¹⁰.

Aux yeux de Rosset, les formes du passé sont le plus souvent source d'appréciations positives : harmonie, caractère idéal ou joliesse sont parmi les termes qui les qualifient. Elles devraient

même dans certains cas « inspirer [les] bâtisseurs modernes », de même que la Cité, décrite comme « cité du moyen âge, cité de l'avenir », fait figure de modèle. Ces appréciations, quand elles célèbrent le « souvenir d'une belle époque », ont des résonnances nostalgiques, qui peuvent même confiner à un certain lyrisme. Les piques contre les dégradations du présent, ou contre les « cacophonies modernes » (fig. 1), par le recours à une sémantique de la « mutilation » (fig. 2) ou de la « blessure » (fig. 9), renvoient à une conception ►

Fig. 3 «Avenue Benj. Constant, vue du théâtre : choix de toitures.» Avenue Benjamin-Constant, 1915. Photo F. Mayor



Fig. 4 «A la Cité. En règle générale les voies seront maintenues dans leur largeur actuelle... la hauteur des façades... sera 12.60. Rien mieux que ce cliché où la silhouette de la Cathédrale apparaît si heureusement encadrée. Rien n'illustre mieux les motifs qui ont dicté les règles établies en 1911...» Rue Cité-Devant, 1913. Photo F. Mayor

Fig. 5 « Proportions harmonieuses, cadre de verdure, jolie demeure ! » Villa Fantaisie, avenue de l'Elysée, 1913. Photo F. Mayor



Fig. 6 « Valency. Souvenir d'une belle époque. » Domaine de Valency, chemin de Renens, 1912. Photo F. Mayor



du bâti comme structure organique. Son goût pour les recoins, les niches, les alignements échappant à la stricte géométrie, n'a pas manqué par ailleurs de l'exposer aux railleries de ses adversaires¹¹.

Toutefois, il ne faudrait pas en conclure hâtivement qu'il s'agit là de réflexions nourries par un rêveur passéiste. Les commentaires savent doser la part de nostalgie et observer la réserve, voire la neutralité, que lui impose sa fonction de Directeur des Travaux de la Ville de Lausanne. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter aux annotations qui accompagnent les clichés illustrant le cloître de l'église Saint-François en cours de démolition, la maison patricienne dite de Polier de Saint-Germain ou la cure de la Madeleine, soit autant d'édifices à forte charge historique

appelés à être détruits pour répondre aux dynamiques de modernisation et de réorganisation de l'ancien noyau urbain à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Le propos n'est jamais critique à l'égard des transformations menées dans cette perspective ; il tend plutôt à un certain fatalisme, prenant acte de la « page tournée » (fig. 10). En effet, les responsabilités édilitaires de Rosset impliquent de sa part un engagement concret et actif dans le développement et le réaménagement de la ville, de même que son appartenance au parti libéral suppose ouverture et dispositions favorables à l'égard de la liberté d'entreprendre et des projets de construction.

De fait, il fait preuve de pondération dans ses prises de position et sa sensibilité pour le passé n'est pas inconditionnelle. Ainsi le pittoresque

Fig. 7 « Avenue Ruchonnet. 1912-13. Maison de Mr Melley architecte. » Immeuble d'habitation, avenue Ruchonnet, 1915. Photo F. Mayor



Fig. 8 « Place de la Riponne-Chaucrau. 1913-1914. Immeuble Bécheret. Dénrées coloniales. Architectes : Chessex et Chamorel. » Bâtiment d'habitation et de commerce, rue Neuve, 1914. Photo F. Mayor





Fig. 9 «Encadrée de verdure : silhouette délicate : fond admirable. Eclairage d'un beau matin : vieille cité que la pioche a blessée.» La Cité vue depuis le nord, vers 1870. Photo A. Schmid

trouve ses limites dans les nécessités imposées par l'hygiène, comme en témoignent plusieurs commentaires portant sur des rues appartenant au tissu médiéval. De manière générale, dans le déploiement de ses appréciations subjectives, Rosset s'en tient aux édifices anciens, se gardant de porter des jugements personnels sur les réalisations contemporaines qu'un mouvement comme le Heimatschutz n'aurait, lui, sans doute pas toujours épargnées. Sa fonction publique comme son activité d'architecte privé se révèlent incompatibles avec des avis tranchés. Aussi les photographies de bâtiments nouveaux ne sont-elles accompagnées que d'informations purement factuelles : localisation, nom de l'architecte, date de construction et éventuellement nom du commanditaire et destination de l'édifice (fig. 7 et 8). Des observations de nature technique, relatives à la hauteur des façades en particulier, apparaissent également çà et là (fig. 11). L'intérêt suscité par cette question, dont plusieurs sources dénotent l'importance pour Rosset, fait écho aux dispositions du règlement de 1911 limitant la hauteur des constructions dans certains quartiers et confirme la fonction de l'ensemble de photographies considéré : une documentation intégrant les problématiques de développement urbain, servant d'outil de réflexion et de gestion, tout en reflétant les oscillations entre attachement au passé et cheminement vers la modernité.

Le corpus constitué par Paul Rosset dans le cadre de sa charge municipale se présente ainsi comme un miroir de l'évolution urbanistique en cours, qui voit s'articuler avec intensité démolitions, transformations et (re)constructions. Echantillon des composantes du paysage architectural lausannois, la sélection proposée

se fait catalogue typologique et recensement de cas afin de fournir un guide à l'action. Soutenue par un appareil de commentaires qui balance entre élans nostalgiques et considérations techniques, subjectivité et neutralité, la lecture qu'en offre Rosset intègre les contraintes liées à ses responsabilités politiques de même qu'à son activité d'architecte privé, dont le maintien pendant ►

Fig. 10 «Une page tournée dans l'histoire de Saint-François.» La démolition du cloître de l'église Saint-François, 1894. Photo anonyme



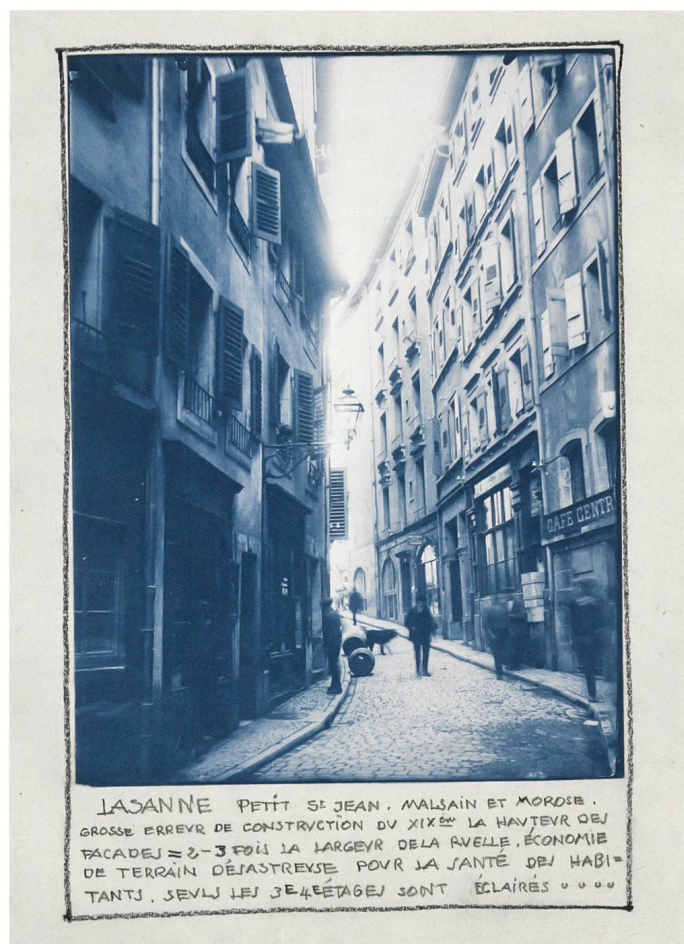


Fig. 11 «Lausanne. Petit St Jean. Malsain et morose. Grosse erreur de construction du XIX^e. La hauteur des façades est égale à 2-3 fois la largeur de la ruelle. Économie de terrain désastreuse pour la santé des habitants. Seuls les 3^e 4^e étages sont éclairés...» Rue du Petit-Saint-Jean, 1914. Photo F. Mayor

son mandat ne va d'ailleurs pas sans soulever des critiques. En résulte un ensemble documentaire riche et contrasté, cristallisant des contradictions qui sont l'expression d'une sensibilité individuelle autant que d'une époque. ●

Notes

1 Département des collections photographiques, cote P.2.F.16.05.02.0, Fonds des services de la Ville, Service d'Architecture.

2 «M. Paul Rosset», in *La Patrie suisse*, 23 avril 1924, n° 798, p. 98.

3 Comme en témoignent les archives photographiques personnelles de Paul Rosset, également au Musée historique de Lausanne (MHL) et qui contiennent divers albums de voyage.

4 Cote SB 13 / T 374, Service des Bâtiments.

5 A. Denéréaz-Spengler, *Arts graphiques*, 1919, Lausanne.

6 Le MHL détient plus de mille photographies de F. Mayor, dont une part importante sous forme d'albums.

7 J. Neuenschwander Feihl et al., «Lausanne 1850-1920», in *Inventaire suisse d'architecture*, tome 5, Berne, Société d'histoire de l'art en Suisse, 1990, p. 288.

8 Il s'agit des règles, définies par le deuxième règlement du plan d'extension, qui limitent la hauteur des constructions dans certains quartiers.

9 Son ouvrage le plus connu, *L'Art de bâtir les villes*, publié à Vienne en 1889, paraît en version française en 1902.

10 Archives cantonales vaudoises, ACV SB 13/5 / T 374/2.

11 Cf. par exemple l'article «Une administration modèle», publié dans *Le Radical vaudois*, 26 juillet 1912.

Sources

Archives cantonales vaudoises (ACV), Fonds Paul Rosset, cote SB 13 / T 374, Service des Bâtiments.

ACV, Dossiers ATS/Rosset, Paul (1872-1954).

Musée historique de Lausanne (MHL), Département des collections photographiques (DCP), Fonds documentaire Paul Rosset.

MHL, DCP, Fonds du Service d'architecture, P.2.F.16.05.02.0.

MHL, DCP, Fonds Paul Rosset, P.2.D.68.0.

Bibliographie sélective

«M. Paul Rosset», in *La Patrie suisse*, 23 avril 1924, n° 798.

D. Le Dinh, *Le Heimatschutz, une ligue pour la beauté. Esthétique et conscience culturelle au début du XX^e siècle en Suisse*, coll. Histoire et société contemporaines, Lausanne, Université de Lausanne, 1992.

J. Neuenschwander Feihl et al., «Lausanne 1850-1920» in *Inventaire suisse d'architecture*, tome 5, Berne, Société d'histoire de l'art en Suisse, 1990.

G. Péronne, *Machines à voir: architecture et photographie*, mémoire d'architecture, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, 2007.

L'auteure

Diana Le Dinh est titulaire d'un master en histoire de l'Université de Lausanne (Faculté des Lettres). Après plusieurs années consacrées à l'assistanat et à la recherche en milieu universitaire, elle occupe depuis 2002 le poste de conservatrice du Département des collections photographiques du Musée historique de Lausanne.
Contact: diana.ledinh@lausanne.ch

Zusammenfassung Zwischen Nostalgie und Pragmatismus

Von 1912 bis 1917 hat Paul Rosset, späterer Stadtpräsident von Lausanne, in seiner Funktion als Baudirektor 124 auf kartonierten Blättern aufgezeichnete Architektur- und Landschaftsfotografien zusammengetragen und mit handgeschriebenen Kommentaren versehen. Die Bilder, in ihrer Mehrzahl Aufnahmen einzelner Gebäude, stellen einen Auszug aus der Lausanner Architekturlandschaft dar und illustrieren die laufenden städtebaulichen Veränderungen. Die von Rosset hinzugefügten Bemerkungen variieren je nach abgebildetem Objekt. Während sie sich bei Neubauten auf technische Angaben beschränken, beinhalten sie bei älteren Bauten auch nostalgisch gefärbte, subjektive Betrachtungen. Seine Ämter und sein damit verbundenes konkretes und aktives Engagement in der Entwicklung und Planung der Stadt zwangen ihn jedoch zu einer gewissen Zurückhaltung in seinen Stellungnahmen. Als Ausdruck einer persönlichen Sensibilität in einer Zeit des Aufbruchs ist so eine kontrastreiche Dokumentation entstanden, die sowohl die Verbundenheit zur Vergangenheit als auch den Zeitgeist widerspiegelt.

Riassunto Tra nostalgia e pragmatismo

Durante il suo mandato di direttore del Dipartimento dei lavori pubblici della città di Losanna (1912-17), Paul Rosset, futuro sindaco, riunì su fogli cartonati 124 fotografie d'architettura, accompagnate da commenti manoscritti. Le immagini, che riproducono per la maggior parte edifici inquadrati singolarmente, offrono un campionario del paesaggio architettonico losannese e nello stesso tempo rispecchiano i mutamenti urbanistici in corso. Le osservazioni compilate da Rosset variano secondo il soggetto riprodotto: per le costruzioni recenti si limitano a considerazioni fattuali, mentre per gli edifici storici integrano anche riflessioni soggettive, non prive di slanci nostalgici. Le sue responsabilità politiche, che implicavano da parte sua un impegno concreto e attivo nello sviluppo e nella ristrutturazione della città, gli imponevano talora una moderazione delle sue prese di posizione. Ne risulta una documentazione contrastata oscillante fra l'attaccamento al passato e l'orientamento verso la modernità, che riflette non solo una sensibilità individuale ma anche le implicazioni di un'epoca.



PRÜFUNG • TREUHAND • BERATUNG

Unsere Steuer- und Rechtsspezialisten planen Steuern, Erbschaften und Nachlässe nach Mass. Damit Sie sich Ihren Interessen widmen können, bieten wir Ihnen den nötigen Rückhalt in Treuhandfragen. Regional verankert - national und international vernetzt. Unsere Leistung zeichnet sich durch Zielgenauigkeit und persönliche Kontakte aus. An 31 Standorten in der Schweiz sind wir gerne für Sie da.

Weitere Informationen bei BDO AG unter 0800 825 000 oder www.bdo.ch

